



Wallonie

Commune de Bernissart

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une demande de :
Permis d'urbanisme

Le demandeur est Monsieur Bart VERCOUTERE - SMAPPEE NV demeurant à la rue Eveolis 104 à 8500 Kortrijk

Le terrain concerné est situé à la rue de la Gare - 7322 Ville-Pommeroeul et est cadastré BERNISSART 4 DIV/VIL-POMMEROEU/ section A n° 299C

Le projet consiste en "la construction de 10 bornes de recharge rapide et d'une cabine à haute tension" et présente les caractéristiques suivantes :

Article R.IV.40-2.§1-2°: « la construction de bâtiments dont la profondeur est supérieure à 15 mètres et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës »

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables sur rendez-vous :
de 8h15 à 11h45 et de 12h45 à 16h15 ;

à l'adresse suivante : Service des travaux, rue du Fraity, 76 à 7320 Bernissart.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Geneviève Beis (+3269590021 - genevieve.beis@bernissart.be).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12/06/2024 au 26/06/2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de Bernissart - rue du Fraity, 76 à 7320 Bernissart.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : genevieve.beis@bernissart.be

La Directrice générale,


Véronique BILOUET

PAR LE COLLEGE :



Le Bourgmestre,


Roger VANDERSTRAETEN